

Label Qualité Durable

Ensemble, engageons-nous
pour un ouvrage de qualité.



C'est quoi ?

- Un outil pour offrir à votre clientèle une qualité de construction à la hauteur de ses exigences.
- Une formation de l'ensemble des intervenants du gros œuvre dispensée par les équipes **bio'bric**.
- Un suivi adapté de vos chantiers pour atteindre une qualité de maçonnerie **bio'bric** soignée, choisir un enduit adapté et appliqué dans les règles de l'art.

Pour quoi ?

- Assurer la pérennité, la qualité et la performance de vos constructions.
- Valoriser votre démarche auprès de vos clients en livrant des maisons irréprochables, reposant sur une démarche qualité **bio'bric**.
- Conquérir de nouveaux clients en vous différenciant.

Pour qui ?

Ce Label Qualité Durable s'adresse à vous, **constructeurs de maisons individuelles** partenaires **bio'bric**.

Comment ?

8 étapes
pour l'obtention
du label :

ETAPE

1

Admission

Demande d'admission auprès de Bureau Veritas Certification et signature du contrat de labellisation.

ETAPE

2

Information

Réunion d'information **bio'bric** (1h) avec le constructeur (la direction, les conducteurs de travaux, l'équipe interne et les responsables sous-traitants).

ETAPE

3

Formation

Formation des conducteurs de travaux (3h) et de chaque maçon responsable de chantier (1/2 journée) par les équipes **bio'bric**.

ETAPE

8

Audit annuel de suivi du label

Poursuite du suivi quotidien des chantiers par les conducteurs de travaux selon la même procédure et réalisation de l'audit annuel de maintien du label.



ETAPE

4

Suivi

Suivi de tous les chantiers **bio'bric** par les conducteurs de travaux, en appliquant précisément les règles du label.

ETAPE

7

Réalisation de l'audit d'admission

Audit par Bureau Veritas Certification (administratif et chantier) et décision sur l'obtention du label. Label attribué pour 3 ans.

ETAPE

6

Demande d'audit d'admission au label

Le constructeur demande la réalisation de l'audit initial à Bureau Veritas Certification si deux chantiers sont terminés et un autre en cours d'élévation des murs.

ETAPE

5

Pré-audit interne

Audits des chantiers par les conducteurs de travaux et démonstrateurs **bio'bric** (maçonnerie + enduction) : quota suivant le nombre de M.I. par an (+/- 1 jour suivi / an / conducteur).

COÛT DE SOUSCRIPTION

Étape 1 :
coût pour 3 années
Jusqu'à 50
maisons/an :

300 € HT

De 51 à 100
maisons/an

500 € HT

De 101 à 250
maisons/an

900 € HT

Au-delà de 250
maisons/an

1200 € HT

COÛT DE L'AUDIT ANNUEL

Étape 7 et 8 :
1300 € HT
(hors frais de déplacement)

“ Avec **bio'bric** et
le **Label Qualité Durable**,
gagnez **en sérénité** ”

Label
Qualité
durable
 **bio'bric**[®]



**Ensemble,
engageons-nous
pour un ouvrage de
qualité.**

Le Groupe Bouyer Leroux, en partenariat avec Bureau Veritas Certification, met en place un processus permettant d'assurer la pérennité de la qualité et de la performance des maisons pour toujours plus de sérénité pour vous et vos clients : le Label Qualité Durable.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre interlocuteur commercial **bio'bric**.

Contact Bureau Veritas Certification
Laurence CURRIVANT
Tél. 01 41 97 58 33
laurence.currivant@fr.bureauveritas.com